Circuit National Vétérans
Sabre Dames & Sabre Hommes
Dimanche 10 avril 2016
Maisons-Alfort

LIEU DE LA COMPÉTITION

Palais des Sports de Maisons-Alfort
4 Rue Édouard Herriot, 94700 Maisons-Alfort
Lien Google Map : http://goo.gl/maps/iA0l0

En cas de problème d'accès le jour de la compétition, contacter Bertrand BLOIN – bbloin@asa-escrime.com ou 06.63.23.89.35

ORGANISATION

L'accueil des tireurs débutera le Dimanche 10 avril 2016.
Durant toute la compétition, un service de restauration sera assuré par les membres bénévoles de notre club.

RÉCOMPENSES

Cette compétition, placée sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, sera dotée de coupes et de médailles, récompensant les podiums de chaque catégorie (Dames et Hommes).

HÉBERGEMENT

Au Petit Caporal
18 Avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort
Tél : 01.43.68.10.85 – Email : petit.caporal@wanadoo.fr

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Article 1 : Déroulement de la compétition
L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le Cahier des Charges de la F.F.E.
La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers, en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E.

Article 2 : Formule de la compétition
Conforme au cahier des charges de la Fédération Française d'escrime

Sabre Hommes		Sabre Dames	
Appel :	**8h00**	**Appel :**	**11h00**
Scratch :	**8h30**	**Scratch :**	**11h30**
Début de la compétition :	**9h00**	**Début de la compétition :**	**12h00**

Article 3 : Engagements
Uniquement sur le site FFE avant le mercredi 6 avril 23h59 pour les licenciés FFE, par les autres moyens pour les autres.
Droit d'engagement est fixé à 15 euro par tireur.
Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors délais » en prévenant l'organisateur, sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement de 60 €.
En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement auprès du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)
Pour les étrangers
Engagement à envoyer à M. BLOIN Bertrand (bbloin@asa-escrime.com)

Article 4 : Responsabilité
Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au chapitre V du R.I. de la F.F.E.

Article 5 : Arbitrage
Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre.
Les arbitres sont convoqués le Dimanche pour 8h30 heures au plus tard.
L'arbitre présenté par un club est autorisé à tirer. Voir cahier des charges de la fédération.

Article 6 : Directoire technique
Le directoire technique sera composé suivant le règlement de la FFE et affiché avant le début de la compétition.
Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement de la compétition.

PLAN D'ACCÈS

Palais des Sports de Maisons-Alfort
4 Rue Édouard Herriot, 94700 Maisons-Alfort
Lien Google Map : http://goo.gl/maps/iA0l0

En cas de problème d'accès le jour de la compétition, contacter Bertrand BLOIN – bbloin@asa-escrime.com ou 06.63.23.89.35

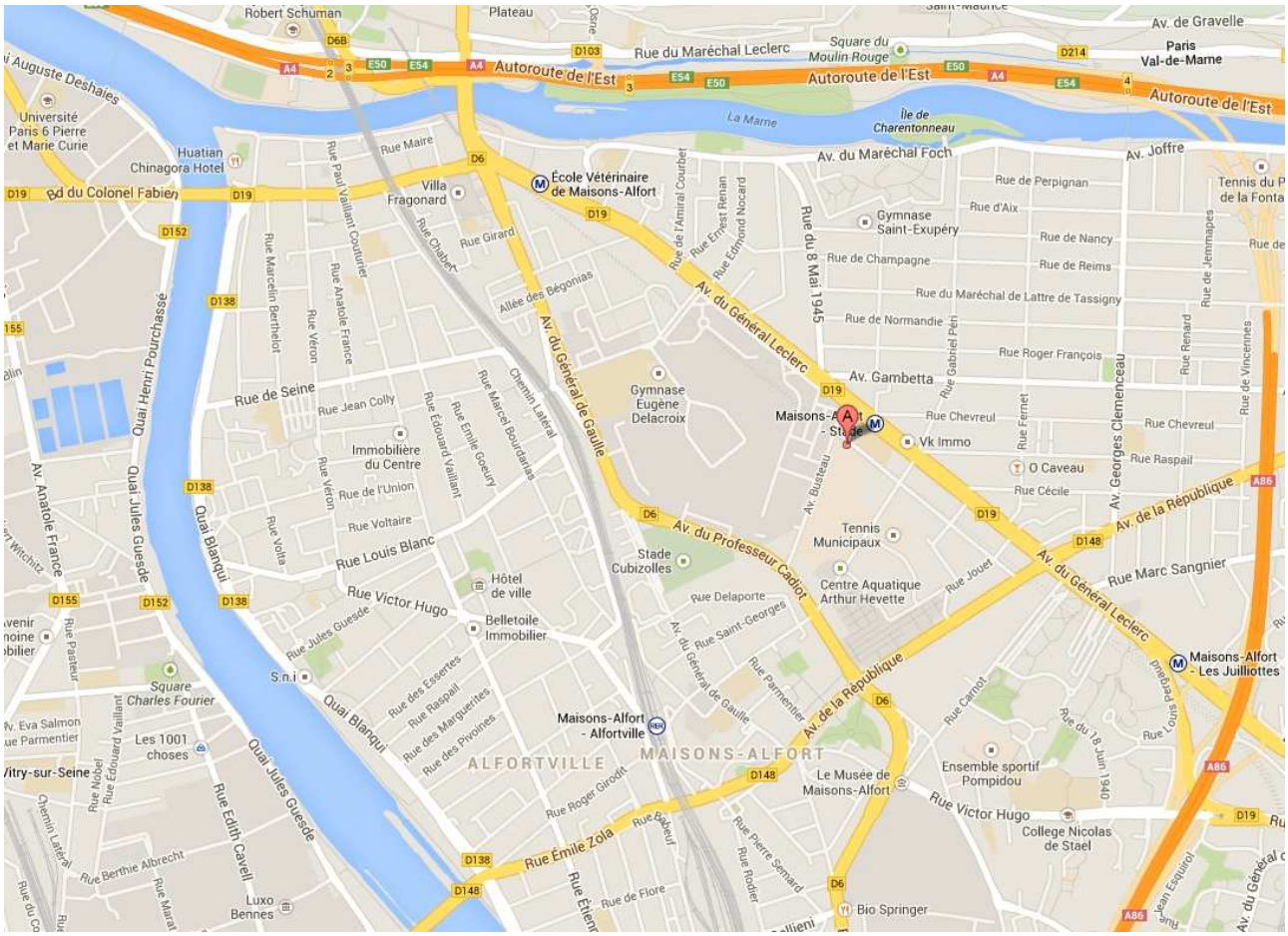

A.S.A. Maisons-Alfort - Section Escrime
25 bis Avenue du Général de Gaulle - 94700 Maisons-Alfort
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports n° 3353 au 04/04/1949 / Affiliation Fédération Française d'Escrime n° 26 094 188 / N° SIRET : 448 414 284 00027

Site Internet
www.asa-escrime.com

Page Facebook
www.facebook.com/ASAescrime

ENGAGEMENTS

(Pour les étrangers avant le 7 avril 2016)

NOM	Prénom	Nationalité	Club	Année naissance	N° Licence
ARBITRE :					

Engagement à envoyer à M. BLOIN Bertrand – bbloin@asa-escrime.com

A.S.A. Maisons-Alfort - Section Escrime
25 bis Avenue du Général de Gaulle - 94700 Maisons-Alfort
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports n° 3353 au 04/04/1949
/ Affiliation Fédération Française d'Escrime n° 26 094 188 / N°
SIRET : 448 414 284 00027

Site Internet
www.asa-escrime.com

Page Facebook
www.facebook.com/ASAescrime

NOS PARTENAIRES

A.S.A. Maisons-Alfort - Section Escrime
25 bis Avenue du Général de Gaulle - 94700 Maisons-Alfort
Agrément Ministériel Jeunesse et Sports n° 3353 au 04/04/1949
/ Affiliation Fédération Française d'Escrime n° 26 094 188 / N°
SIRET : 448 414 284 00027

Site Internet
www.asa-escrime.com

Page Facebook
www.facebook.com/ASAescrime